## Lettre de motivation, année de césure 2022 – 2023

Actuellement en deuxième année à Génie Industriel, en filière IDP, j'aimerais au cours de l'année scolaire 2022 – 2023 effectuer une césure, d'une durée d'un an.

Cette césure est motivée par plusieurs choses : d'une part, la réalisation d'un stage Assistant Ingénieur long à l'étranger, et d'autre part, réaliser un projet personnel qui me tient vraiment à cœur depuis longtemps. Ce sont ces deux points que je vais développer dans cette lettre.

Comme je l'ai expliqué, mon but serait dans un premier temps d'effectuer un stage assistant ingénieur long (d'une durée de 5 ou 6 mois donc) à l'étranger. Je souhaiterais si possible effectuer ce stage dans la ville de Berlin car c'est une ville qui m'a toujours beaucoup attiré et dans laquelle j'aimerais potentiellement vivre plus tard.

Effectuer un stage ingénieur long me semble être une bonne idée car j'ai l'envie, depuis un certain temps déjà, de renforcer mon expérience professionnelle afin d'avoir des perspectives plus nettes concernant mon avenir dans le monde du travail. Effectivement, ma capacité à me projeter dans un domaine et / ou métier bien particulier m'a toujours fait quelque peu défaut durant mes années d'études, et j'aimerais aujourd'hui saisir cette opportunité pour clarifier ma vision des choses. De plus, j'aimerais fortement vivre une expérience professionnelle comme personnelle longue à l'étranger, afin de découvrir une nouvelle culture, sortir de ma zone de confort, m'ouvrir d'avantage, et également renforcer mon niveau d'anglais car c'est pour moi quelque chose d'essentiel pour la suite de mon parcours.

Ce sont tous ces points qui font qu'un stage assistant ingénieur long à l'étranger me semble être une bonne opportunité, cela serait pour moi une occasion de renforcer et de solidifier mon projet professionnel en plus de me permettre de vivre une expérience personnelle forte et très enrichissante. J'ai déjà repéré et candidaté pour plusieurs offres de stage assistant ingénieur qui me paraissent intéressantes à Berlin, par le biais de connaissances sur place. Dans le cas où je n'aurais pas la possibilité de faire mon stage à Berlin, j'ai d'ores et déjà postulé pour des stages assistant ingénieur autour de Grenoble (St Microelecronic, Schneider, etc...).

La deuxième partie de cette césure est un projet personnel qui compte beaucoup pour moi et qui constitue une grande partie de ma motivation pour réaliser cette césure. J'aimerais pendant le temps qu'il me reste après mon stage assistant ingénieur, m'investir de manière assidue et engagé dans la musique (musique assistée par ordinateur, MAO).

Cela fait plusieurs années maintenant que je compose de la musique sur ordinateur. Depuis mon enfance j'ai toujours été en lien très fort avec le domaine de la musique (pratique de plusieurs instruments en école de musique et dans des orchestres pendant 8 ans quand j'étais jeune), et cette activité de composition est aujourd'hui devenu une réelle passion, qui me motive et m'anime.

Cette activité demande beaucoup de temps et d'investissement, temps que j'aimerais pouvoir lui consacrer mais qui n'est pas toujours facile à trouver avec les études à GI et mon sport à haut niveau (judo). Effectivement, ces deux activités (judo / école) constituent aujourd'hui mon double projet principal et c'est dans celles-ci que j'ai dû jusque-là investir le plus de temps. Cette gestion de mes priorités génère depuis quelque temps maintenant comme une « frustration » de ne pas pouvoir m'investir pleinement dans le domaine de la musique, ne serait-ce que pendant une période limitée ayant valeur d'expérience.

Cette année de césure serait donc pour moi l'occasion de m'investir pleinement dans cette passion, pour en exploiter un maximum de potentiel. Mon objectif serait de développer mon activité musicale ainsi que mon réseau dans ce domaine, en renforçant les liens que j'ai avec plusieurs groupes de musiciens et / ou labels en France, afin de gagner en visibilité et potentiellement de pouvoir participer à des évènements (concerts, festivals) ou faire des collaborations avec d'autres artistes. C'est autant l'amour de la musique et de la composition que l'échange avec d'autres personnes de ce domaine qui m'attirent. Cela fait longtemps maintenant que j'aimerais beaucoup me donner cette opportunité avant la fin de mon diplôme.

Un autre point avantageux est que pour effectuer ce projet professionnel, je serai amené à rester majoritairement sur Grenoble (potentiellement quelques déplacements à divers endroits en France pour certains projets mais de manière ponctuelle seulement). Avec la conservation de mon statut étudiant qui serait possible grâce à l'année de césure, je pourrais donc continuer à m'entrainer au CUFE judo. Effectivement, je suis actuellement sportif de haut niveau en judo et m'entraine au Centre Universitaire de Formation et d'Entrainement de Grenoble, lequel n'est accessible que pour les personnes disposant d'un statut étudiant. Je pourrai donc en parallèle de mon projet personnel continuer à m'entrainer intensément en judo et donc continuer les compétitons.

Enfin, depuis quelques temps maintenant, je me pose la question de concilier le domaine de l'ingénierie et de la musique dans un futur projet professionnel. Je ne sais pas encore comment, quels sont les métiers au croisement de ces deux domaines et en quoi ils consistent exactement, mais j'aimerais profiter de cette année de césure pour découvrir l'aspect professionnel des métiers de la musique, axés ingénierie (ingénieur son, acoustique, traitement audio, mastering, etc...). C'est un milieu qui suscite beaucoup de curiosité chez moi car j'y vois potentiellement une opportunité de réunir une passion et une activité professionnelle.

Toutes ces envies et ces questionnements me motivent fortement à effectuer cette année de césure, et je sais que la manière dont je l'aborde me permettrait de grandement m'épanouir, autant dans mes projets personnels sportifs et musicaux que dans mon projet professionnel. Parallèlement à ça, mes bons résultats à l'école ces dernières années et ma motivation me font savoir que je n'aurai aucun souci à reprendre l'école pour ma dernière année d'étude après cette année de césure.